

**Instruction provisoire sur l'emploi et la manoeuvre des unités d'autos-mitrailleuses de cavalerie. Tome 2 annexes [Matériel et armement]**

Type de contenu : Texte

Titre(s) : Instruction provisoire sur l'emploi et la manoeuvre des unités d'autos-mitrailleuses de cavalerie.  
Tome 2 annexes [Matériel et armement] [Texte imprimé]

Editeur, producteur : Paris : [s. n.], 1921

Titre de forme : [Règlement. 1921]

Sujet(s) : Véhicules blindés